



INSTITUT SUPÉRIEUR DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION DE GUINÉE (ISSEG)

# DIPLÔME DE MASTER-P.E.N

N°152B208/ISSEG/C/DG

Vu le Décret n°402/PRG du 2 Octobre 1979, portant création de l'École Normale Supérieure de Mamou ;  
 Vu l'ordonnance n°018/PRG/SGG du 12 avril 1993, portant érection de l'École Normale Supérieure de Mamou en l'Institut Supérieur des Sciences de l'Éducation de Mamou ;  
 Vu le Décret n°91/147/PRG/SGG du 24 Mai 1991, Portant Statut de l'Institut Supérieur des Sciences de l'Éducation de Mamou ;  
 Vu l'Arrêté n°8765/MESRS/CAB/97 du 24 Octobre 1997, portant réglementation des Diplômes de l'Enseignement Supérieur en République de Guinée ;  
 Vu l'Arrêté 2007/3469/MENRS/CAB du 11 octobre 2007, portant règlement des études de l'Institut Supérieur des Sciences de l'Éducation de Guinée ;  
 Vu la note de service n°15/021/ISSEG/DG du 31 août 2015, portant admission au diplôme de Master de Professeur d'École Normale (P.E.N) ;

Le Diplôme de Master de Professeur d'École Normale (P.E.N), en Sciences et Technologie de Mamou

est décerné à :

**M. Ousmane BALDÉ** Matricule 013017B2/301 Né en 1975

Fils de Mamadou Hatimou et de Aïssatou Diallo Session 2015

En foi de quoi, le présent diplôme lui est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

**Copie Certifiée**  
 Conforme à l'Originale  
 Mamou, le: 24/04/2023  
 DGA Mamou

Mention **Bien.**

Fait à Conakry, le 31 août 2015

Le Chef de Département

M. Charles Cathérine LAMAH

Le Chef de Service de la Scolarité

M. Ousmane KEITA



Le Directeur Général

Dr. Mohamed Lamine BAYO